L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 27 AVRIL 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUPOUY & LEREE, PROPRIÉTAIRES - GÉRANTS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10; par semestre, $6; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraît les Mardi et le Samedi:
Par an, $5; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $2 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 33 pour cent.

Les réductions d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement de 4 à 6 onces laine sont envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 27 AVRIL.

☞ Pour la liste des navires et vapeurs arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encans — Un terrain situé dans le Deuxième District, avec une maison de résidence basse, rue Ste-Anne, entre Victorie et Robertson. Aussi, un terrain situé dans le Premier District, dans l'Est, borné par les rues Lafayette, Foyders, Roman et Pilotz, face à la première de ces rues.

Par C. E. Fortier à la Bourse des Négociants et des Encans — Un terrain au faubourg Trémé, avec une maison basse, ci-devant Crouliers et Roman, un autre terrain à l'autre coin de la rue, un autre terrain, ci-devant Roman et Crouliers, avec deux maisons, et un terrain situé derrière, face à la rue Roman, avec deux maisons. Aussi, un terrain de valeur, à Boulogne, par Jerzou.

Par C. E. Girardey & Co, à la Bourse des Négociants et des Encans — Une résidence en briques No 181, rue Grand, entre les rues Carondelet et St-Charles, sur section Jas. Henderson.

Par Pellerin & Hill, à la Bourse des Négociants et des Encans — Une batisse neuve, en bois et à étages, située au faubourg Pelican et sur la rue Clara, dans le Premier District, section de J. T. M. Fariaux.

Par Wallace & Desmondes, à la Bourse des Négociants et des Encans — Une maison en bois à deux étages avec dépendances, au faubourg Marigny, dans le Quatrième District, sur la rue St-Claude, entre les rues Quatrième et Washington, au nouveau Marché Demain.

Par Pertelle & Miller, à la Bourse des Négociants et des Encans — Ancienne de la Compagnie de Water Works et de la Compagnie du Gaz et des billets de Pilotat de la Louisiane. Aussi, le bateau à vapeur Julia, à vendre avec actions, actuellement au Nouveau Basin.

Par S. Guitnard, à la Bourse des Négociants et des Encans — Un lot de terre encoignure des rues Hopital et Dauphine, avec une maison en briques et autres bâtisses en bois. Aussi, propriété d'encoignure et entièrement active pour une épicerie, face aux rues Hôtel-Dieu et Marigny. Trente-six de terre situées dans l'Esplanade Lafayette, dans l'est, borné par cette promenade et les rues Grand, St-Jean Baptiste et Elysées, et un lot de terre rue Marigny. Aussi, deux lots de terre bornés par les rues Morales, Urquhart, Tricoche et Delery.

Par G. de Forest à la Bourse des Négociants et des Encans — Un terrain dans le Troisième District avec une maison basse, à l'angle des rues Marigny et Bourbon. Aussi, deux terrains contigus, à la jonction du Bayou Bienvenue et des rues Villere et Robertson, à l'entrée Galvez, entre les rues Dumaine et Ste-Anne. Aussi, une maison en briques, à étage, rue de la Hanche, entre Marigny et Mandeville et derrière, une autre rue et agrandir maison, cottage dans la rue des Françaises, entre les rues Morales et Urquhart, dans une ligne, comme partie du Troisième District. Un terrain avec maison basse, à l'angle des rues Marigny et Bourbon, face aux rues du Canal et Bourbon. Aussi, propriété de prix à Monbancan, entre les Trois-Frères.

Par Hick, Bisham & Co, au No 33 de la rue Bienville — Meubles, bouteilles, chapeaux, habillements et autres marchandises sans réserve.

Par W. Kellar, vente Tribunaux et Natchez — 10 mules, 10 femelles, 17 ânesses, 1 ânon, 1 cheval, 1 voiture, 1 tabac à tonner. Ensemble, vendu, vente de fabrication, bottes neuves, à.

Par Vincent A. Lee, à la Bourse, angle de la Chartres — Hardes neuves, bottes et souliers.

Par Gardner, Smith, Veiner & Co — Constitution de la vente pour ventes des articles de modes et de la lingerie du magasin de Mme Sophie, rue du Canal.

Par E. Roger & Co, à leur salle d'encan — Bailes, meubles, lingerie fait et chaussures.

Par D. Bingham, à 2 heures de l'après-midi, au Bureau Exécutif, coin de la rue Chartres et Lafayette, et vendre en face de Carrollton — La grand assortiment d'ustensiles d'habitation, outils de fogeron, meubles, etc., et tuyaux barrantins.

Par Montgomery & Co, à leur salle d'encan — Un assortiment général de meubles, de cottage, tapis à escaliers, à... et aux coutres de P. Lonet, le nouveau de dépêches de la moulure, toilette, vaches laitières, wagon, bugrès, à.

Par D. E. Monroe, au No 17 de la rue des Magasins — Meubles, bouteilles à un magasin basse. Et à l'entrepôt de la Bourse.

Par Francois Fernandez & Co, au No 11 de la rue Levée — Marchandises sèches étrangères et d'autres sortes.

Par J. P. Boisseau, au magasin du 13 Rue Gravier — Hardes, bottes, barriques d'oignons et fruits conserves.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!

☞ Maison de Résidence à vendre par le Sheriff — Nous apprenons l'attention sur la vente aux enchères publiques, qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encans, rue Royale, par le Sheriff, d'un terrain avec les bâtisses et dépendances qui y trouvent situé sur Ste Anne, entre Victorie et Robertson, dans District.

☞ Terrain de prix à vendre par le Sheriff — On nous prie d'appeler l'attention sur la vente aux enchères publiques, qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encans, rue Royale, par le ministère du Sheriff d'un terrain de prix situé rue Lafayette, entre Roman et Prieur, Premier District. Voir aux annonces.

300 Cabines Bottes, bottes et Brodequins — L'attention particulière des acheteurs est appelée à la vente de 300 caisses de bottes, souliers et brodequins qui aura lieu ce matin, à 10 heures précises, aux ventes de MM. E. Roger & Co, No 64 et 66 rue de la Vieille Levée.

Conditions à la vente.

☞ MM. GARDNER SMITH, VEINER & Co, encan Sterling, vendent aujourd'hui, samedi, 27 avril 1867 — Ameublement, au magasin de Mme Sophie, rue du Canal, No 132. Modes, articles de fantaisie, &c.

A 10 heures, au magasin de Mme Sophie, rue du Canal, No 132. Modes, articles de fantaisie, &c.

A 10 heures, au No 96 de la rue du Camp. Un assortiment général de bons meubles, &c.

A 11 heures, au No 96 de la rue du Camp. Papeterie et autre bagage, &c.

A midi, au No 96 de la rue du Camp. Habillements et marchandises sèches.

☞ MM. VINCENT & Co., encanteurs, vendent aujourd'hui, à 10 heures — Un grand assortiment de meubles, ustensiles, également, 25 caisses de bottes et de souliers.

LE FEUILLETON.

L'abondance des annonces nous force de transporter le feuilleton à la 3e page.

CREVASSE — Bien que le fleuve ait baissé de plusieurs quelques pieds et baisse encore, les levées sont toujours sur un point on sur un autre. Le bureau des Commissaires a reçu hier avis qu'une crevasse avait 30 à 40 pieds de largeur, pour commencer, venait de se déclarer sur la levée de Jean Pierre Michel, rive gauche du Mississippi, où s'élevait dans le voisinage immédiat la nouvelle digue de Dicharry et Landry, paroisse de l'Ascension. Si cette dernière brèche n'est pas réparée promptement, les deux paroisses en front ensemble là qu'il plaira aux eaux de les emporter. On demande pour former la crevasse Michel une infinité de choses et de matériaux. Le bureau pourra-t-il les envoyer, et si le peut, ces matériaux seront ils bien employés? Les frais immenses, faits en pure perte, pour la crevasse Roman autorisent pleinement les questions pareilles.

SECOURS POUR LES INONDÉS.—Un meeting de négociants et de citoyens est convoqué au Lyceum Hall, pour aujourd'hui samedi, 27 courant, à 7 heures du soir, dans le but de prendre en considération le meilleur moyen de porter secours à ceux de nos concitoyens victimes des inondations de fleuve. On trouvera dans notre partie anglaise une liste nombreuse de citoyens actuellement de cette convocation. 2

BAL AU PROFIT DES INONDÉS.—Nous voyons avec plaisir que la Société des Amis de la Gaîté qui depuis quatre ou cinq mois s'est constituée en société de bienfaisance, donnera le 27 avril, dans la salle où elle tient ses séances, rue de Chartres, 292, un grand bal au profit des malheureux habitants de nos paroisses, dont le fleuve a submergé les terres et détruit les ressources. Les Amis de la Gaîté ne pouvaient mieux inaugurer la modification du caractère de leur association qu'en prenant sous leurs auspices le grand bal dont il s'agit. La réunion sera brillante sans aucun doute. Les sons que nous voyons parmi les directeurs constituant le comité d'arrangement nous en donnent la certitude. On trouvera dans nos colonnes l'annonce, l'indication des adresses où l'on pourra se procurer des billets. 15, 27

—Le gouvernement fédéral organise en ce moment une expédition qui a pour objet l'exploration scientifique de l'Amérique russe. On croit que cette expédition partira dans les premiers jours de mai. Les hommes de science qui doivent en faire partie ne sont pas encore bien désignés. M. le professeur Baird, du "Smithsonian Institute", sera probablement du nombre. Les explorateurs se rendront à San Francisco, où ils s'embarqueront sur le cutter fédéral *Lincoln* pour se rendre à Sitka, qui sera le point de départ de leurs investigations.

Secours pour les inondés.

MEETING A L'HOTEL DE VILLE.

L'appel que nous adressions, il y a quelques jours, à la population de la ville en faveur de nos malheureux compatriotes des paroisses victimes des crevasses, appel secondé par nos confrères, n'aura pas été fait en vain, car un meeting est convoqué pour ce soir, dans la salle du Lycée, à l'Hotel de Ville, à l'effet d'adopter les mesures propres à porter des secours efficaces aux habitants inondés. La convocation de ce meeting, qui paraît dans nos colonnes, est signée de plus de cent noms de citoyens éminents, dont l'influence et le concours sont déjà acquis à la bonne œuvre qu'il s'agit d'accomplir, mais le mal est si étendu que la coopération de tous est nécessaire pour réaliser les moyens de soulager les nombreuses infortunes causées par le fléau destructeur de l'inondation. Nous engageons donc tous les citoyens à se rendre à cette réunion et à donner ensuite leur concours au comité qui sera désigné pour grever la liste de souscriptions, en se rappelant la maxime que les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Les rapports qui nous parviennent des campagnes inondées sont navrants. Un grand nombre de familles ont dû se réfugier sur des radeaux et elles attendent, dans cette triste position, que les eaux baissent pour aller reprendre possession de leurs maisons et de leurs champs ravagés. On peut difficilement se faire une idée des souffrances que des milliers de malheureux endurent en ce moment, ni de l'étendue des pertes causées par les eaux.

Grâce à l'intervention opportune du général Mower, chef du Bureau des affranchis, et de ses subordonnés, des secours provisoires, sous forme de rations, ont du être distribués sur différents points, mais ce ne sont là que des secours partiels et temporaires qui ne suffisent, ni pour le présent ni pour l'avenir. Il faut avant tout empêcher les populations de mourir de faim, leur fournir des vivres, des médicaments et quelques vêtements. Puis il faut procurer des abris provisoires à ceux qui en manquent. Mais là ne doit pas se borner l'action bienfaisante de la population orléanaise.

Les inondés auront perdu la récolte sur laquelle ils comptaient pour subsister et faire subsister leurs familles jusqu'à la récolte suivante; la plupart ne retrouveront ni leurs animaux ni leur petit matériel d'agriculture. Il leur faudra relever leurs cabanes abattues, en réparer leurs clôtures et leurs étables; acheter des outils, quelques animaux et des semences; et attendre de nouvelles ressources pour attendre des produits meilleurs. Outre les secours provisoires, qui leur seront accordés sur les fonds fournis par les souscriptions, nous suggérons l'idée de créer un capital destiné à faire des prêts aux habitants victimes de l'inondation, afin qu'ils puissent reprendre l'exploitation de leurs terres. Ces prêts pourraient avoir des remboursements mois après la récolte de 1868 et moins après celle de 1867.

Un capital de un million de dollars, réparti d'une façon intelligente, sauverait de la ruine des milliers de familles et contribuerait à relever l'agriculture dans les paroisses inondées. Les capitaux nécessaires seraient dans un an ou deux, leur argent avec un intérêt modéré, et profiteraient, comme toute la communauté, des résultats avantageux d'une pareille mesure autant pour la prospérité générale de l'Etat. Si l'on n'adopte pas quelque moyen de ce genre, il faudra faire constamment de nouveaux appels à la charité publique pour nourrir les malades pendant un temps indéfini.

Un des premiers soins du comité doit être de se mettre en correspondance avec les paroisses et obtenir un état exact des pertes, une liste des personnes qui ont besoin de secours et tous les renseignements pouvant servir à une réparation intelligente et utile des contributions en nature et en argent. Une grande promptitude dans toutes ces mesures est nécessaire, car les bienfaits d'obligent de prix s'ils arrivent en temps opportun. Le mouvement qui emanera de la meeting de ce soir commence sous de triples auspices pour que nous n'augurions pas bien de son succès final. La population créole a toujours fait preuve, dans des cas pareils, d'un admirable sentiment de solidarité et elle se montrera, cette fois encore, digne d'elle-même.

LE CONCERT DE MADAME FLEURY URBAN — Nous avons été charmés de voir, hier soir, la salle du Lycée brillamment garnie, cela montre prouve que le public reprenant dont son concerts ayant eu lieu un peu négligées et taxer leur empressement pour tous les suppléer.

Le concert — est ouvert par le duo de *Clari*, chanté avec beaucoup de justesse et d'entrain par M M..... et M A. Fernandez. Cet heureux début a été suivi par l'air de *Rosina*, chanté par madame Fleury Urban avec une grande expression et un goût du meilleur style. Cette jeune cantatrice a bien fait pour a tout applaudir dans la ballade anglaise de Katinka. Mademoiselle dans la mélodie allemande "Bleib bei mir" chantées avec sentiment, plus dans la variation du page des *Hugenots*, morceau dans lequel elle a exécuté avec beaucoup plusieurs traits heureux, et enfin dans le duo de *Tancrède* parfaitement chanté avec M M..... et qui leur a valu à tous deux les honneurs du rappel. Dans le quatuor de *Rigoletto*, qui a marché avec beaucoup d'ensemble, madame Fleury Urban a rendu sa partie avec finesse et brio. Elle a obtenu dans toute cette soirée un succès justement mérité par le talent dont elle a fait preuve avec bien que par la beauté de son organe si sympathique.

M M..... a chanté avec goût son grand air de *Zampa* et a fait bien rendu en partie dans les deux duo de *Clari* et de *Tancrède* et dans le quatuor final. Son chant est toujours juste, sa diction correcte et sa phrase musicale bien tournée. Le grand air du *Bal masqué* a valu à M Fernandez un rappel, et c'est justice: il a chanté avec goût et sentiment et il a très bien phrasé ce morceau remarquable. Nous complimenterons Mlle M G..... élève de ce professeur, sur la manière dont elle a chanté sa partie dans le quatuor de *Rigoletto*. Remise de l'émotion qui l'avait un peu paralysée dans l'air de la *Mortte*, elle a prouvé qu'elle savait tirer partie de la belle voix de soprano dont la nature l'a dotée.

La partie instrumentale du concert se compose de deux solos de clarinette qui ont été fort convenablement exécutés par M Fleurist Aquilone, une M G. Smith qui a rempli les fonctions difficiles d'accompagnateur, a fait preuve d'un grand talent; on reconnaît en lui un bon pianiste et un excellent musicien.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Nous n'avons pu assister à toute la représentation de jeudi dernier, mais nous avons pu constater le succès obtenu par le *Chevalier de Maison Rouge*, et nous avons été témoin de l'ovation faite aux bienfaitrices dans le tableau de la prison. Monsieur et Madame Gravier ont reçu un accueil chaleureux et sympathique qui a dû leur prouver toute l'estime que le public fait de leur talent et de leur zèle. Madame Gravier était intéressante dans le rôle de Charlotte et a reçu de fort jolis cadeaux. Les applaudissements de la salle entière ont ajouté un nouveau prix à ces témoignages flatteurs. La pièce a été bien jouée et MM Gravier, Albaiza, Rousseau, Chamouin et Mmes Blondelet, Lacroix, Gravier, Albert y ont déployé leur talent habituel.

Ce soir, nous espérons que la représentation au bénéfice de M. Gilbert vaudra à cet artiste une fructueuse recette. Un joli trois vaudevilles fort amusants: *Fernand Séparément, La Tirelire, Coupez moi*, et il y aura, en outre, un intermède musical.

On donne demain la seconde représentation du *Chevalier de Maison Rouge*.

Nous apprenons que l'on doit donner jeudi prochain, pour le bénéfice de Madame Lacroix la première représentation de *Le Fils de la Nuit*, drame en 5 actes qui a obtenu à Paris 300 représentations. La bénéficiaire y remplira le rôle de Julia Favelli qu'elle a joué à Paris. Nous reparlerons de cette soirée.

NOS BONS VILLAGEOIS.—Cette comédie de M. Sardou est un répétition et doit être jouée à l'Opéra avant la fin de la saison. Le directeur, M. P. Albaiza, n'en ayant qu'un seul exemplaire, serait infiniment obligé aux personnes qui en possèdent de vouloir bien, soit en lui céder, soit les lui prêter pour quelques jours.

GRAND FESTIVAL AU PARC GROUNDS—La fête champêtre qui a eu lieu dimanche dernier au terrain de foire, sera surpassée par celle qui se prépare pour demain, dimanche 28 avril. Le programme comprend à trois heures des jeux tels que mât de cocagne, course au tremplin, course en sac, course au cochon, à quatre heures, des exercices gymnastiques par les Haisley et des amateurs, entre autres la montagne en spirale, puis la grande ascension en ballon, par M. Augustus Baisley, qui exécutera sur le trapèze à une hauteur prodigieuse des exercices extraordinaires, et lancera du haut des airs un énorme parachute soutenant un quadrupède. Le festival se terminera par un brillant feu d'artifice. Nous allons oublier d'avertir les amateurs de danses que le bal champêtre commencerait à une heure sur un immense plancher construit au face du salon de rafraîchissement. Les portes seront ouvertes aux familles dès le midi, de sorte qu'on pourra passer la journée au festival.

Observation, communiquée à l'Académie de Médecine de Paris par le Dr Hasson — Une jeune fille âgée de douze ans, habitant une ferme très salubre, a un plaisir attaques de gastralgie, qui ont résisté à différents traitements, calomnie, sinapis, narcotiques, non-sérieux, de Mamelles, Fièvres, etc. — Elle a été mise enfin à l'usage de l'Anthrakos de Heller, et cette jeune fille est parfaitement guérie. Mo 8

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Le bill de reconstruction devant la Cour Suprême.

Stanbury soutient le bill.

Plaidoirie de Ch. O'Connor.

La Cour remet l'affaire à vendredi.

Fonds publics à New-York.

Hausse du coton et baisse de l'or.

Affaire du Luxembourg.

La Prusse disposée à faire des concessions.

Hausse des rentes françaises.

Liverpool, 26, midi—Coton actif et marché animé. Hausse de 1/4 à 1/2 d. Mid. Upl. 10 3/4. Orleans, 11. Ventes 20,000 balles.

Londres, 26 au soir—Fonds américains animés et en hausse de 1/2. Les Erie cotés hausse de 3 et les Illinois de 1 1/2.

Liverpool, 26 2 P. M.—Les céréales ont une tendance à la hausse. Le maïs a haussé de 3 pence et le blé de 1 penny.

Paris, 26, à midi—Il y a eu réaction à la Bourse ce matin. Les rentes ont monté, par suite d'un bruit qui a circulé au loin et auquel lequel la Prusse aurait manifesté la disposition de faire des concessions au sujet du Luxembourg.

Passe du Sud-Ouest, 26, 6 P. M.—Revenu, le steamer Genl. Sherman, d'ici pour Rustan, avec sa machine dérangée.

Arrivés, le schooner Welcome, en 4 jours de Matanzas; le navire J. H. Ryerson, du Havre, et le steamer Alabama, d'Indianola.

Savannah, 26—Coton, marché très excité et en hausse de 1 cent. Cours irrégulier, mid. upl à 24. Les détenteurs se retirent et demandent 25 pour le middling. Ventes aujourd'hui 550 balles. Reçu 450.

Louisville, 26—Les Odd Fellows ont célébré leur anniversaire par une grande procession des loges locales de toutes les loges, procession qui a attiré un grand concours de curieux.

Cincinnati, 26—Farine en hausse, cotée fortement 24 cts.

Washington, 26 avril.—La salle de la Cour Suprême de plus de monde. Beaucoup d'avocats distingués sont présents. Stanbury a ouvert la séance en annonçant qu'il traiterait la question sous un point de vue légal. Les questions politiques qui ont été mises en avant ne doivent pas être discutées ici. Mais pour comprendre clairement le sujet il est nécessaire de considérer que sont les actes du Congrès dont les Etats se plaignent comme leur causant un tort excessif et les privant de jouer droits constitutionnels. Il explique la théorie du gouvernement fédéral, remarquant que les Etats ci devant en rébellion n'ont pas de gouvernements républicains. Le Congrès a fait de bon droit pour former ces gouvernements de manière à ce qu'ils puissent avoir une représentation constitutionnelle. En posant les restrictions demandées par les plaignants, contre Grant, Stanton et d'autres hauts officiers, il soutient que ce cas n'a pas été prévu par la Constitution comme devant être portée devant la Cour.

La controverse n'est pas avec ces hommes comme citoyens, mais comme hauts officiers et ce n'est pas du remord de cette cour que nous nous selon l'esprit de la Constitution. Il insiste les conséquences fâcheuses d'un veto par des tribunaux judiciaires nommés à vie et au dessus du contrôle du peuple. Les torts qui en avaient dans la plainte sont accidentels et auraient pu jamais arriver. Dans une révolution, il soutient que c'est une affaire politique à laquelle on ne peut appliquer qu'un remède politique.

O'Connor prend la parole. L'idée de la plainte est de montrer que ce n'est pas ordonné le Congrès ont sous tous les points de vue inconstitutionnel et nul, et c'est pour cela que le Cour devrait ordonner une injonction en termes généraux.

Le Gouverneur Stanbury soutient que le Congrès a le droit de faire des lois pour former ces gouvernements et que ce droit ne peut être contrôlé par les tribunaux judiciaires. Il insiste sur